

Les services

Vous pouvez:

- * *acheter des timbres -poste, des enveloppes prêt-à-poster, des emballages Colissimo*
- * *déposer vos envois postaux*
- * *effectuer des opérations financières de dépannage (retraits d'espèces, envoi et paiement de mandat cash...)*



Un boîte aux lettres est à votre disposition rue de lussan à coté de la boîte postale

Déchets ménagers :

Ordures ménagères :

enlèvement 1 fois par semaine le lundi matin du 3 septembre au 3 juillet,

enlèvement 1 fois par semaine le vendredi matin du 4 juillet au 2 septembre.



Depuis plusieurs années le SIVOM a lancé le tri sélectif sur tous les villages du canton.

A Martres de Rivière nous avons 2 aires d'apports volontaires avec 3 colonnes :

Une colonne récupération des emballages :

Boites de conserve, Bouteilles plastiques, Petit emballage carton, Bouteille lessive liquide, Papier aluminium, Boite de lait

Une colonne de récupération de journaux

Une colonne récupération du verre

Un récipient récupération des piles usagées.

SUR CHAQUE CONTAINERS DES PICTOGRAMMES VOUS GUIDENT

RESPECTEZ LES



Pour tous les autres déchets la déchetterie de Huos à 4 Km (avant le rond-point du Bazert) est ouverte de 9 h 00 à 12 h 00 du lundi au samedi et le mercredi après midi

Pelouse, Taille de haies, Branches, Bois, Cartons, Ferraille, Electro-ménager, TV, Informatique, Gravats,

Lampes, Peintures, Cartouches d'encre, Huiles de vidange et de friture, Vêtements, Chaussures....etc..

Ainsi que tous les autres matériaux (matelas, polystyrène, Bâches plastiques...etc.).

Tous ces déchets **sont valorisés** et rapporte au SIVOM, cet Argent vient en déduction des frais de ramassage et de traitement de vos déchets ménagers qui eux sont enfouis.

Pour une facture de ramassage des poubelles moins élevée.

IL FAUT DONC TRIER.